

À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

- Aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes.
- Aux personnes adultes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes, de moins de 60 ans.

LES MISSIONS

Le SSIAD intervient pour permettre le maintien à domicile de personnes âgées et / ou handicapées bénéficiaires.

- Réaliser des soins d'hygiène et de confort,
- Préserver ou restaurer votre autonomie en favorisant votre participation aux soins, dans le respect de vos habitudes de vie, autant que possible,
- Favoriser le maintien à domicile,
- Éviter ou retarder l'entrée en établissement pour personnes âgées et/ou hospitalisées,
- Prendre en compte votre douleur, votre souffrance physique et morale,
- Favoriser vos choix de vie et garantir vos droits et libertés,
- Participer à l'éducation et à la prévention auprès de vous et votre entourage,
- Lutter contre votre isolement,
- Accompagner la personne en fin de vie et soutenir ses proches.

L'ÉQUIPE

- Responsable du service
- **Infirmières coordinatrices qui**
 - identifient les besoins des patients,
 - évaluent les besoins,
 - programment et organisent les interventions des aides-soignants et des praticiens libéraux (infirmiers, podologues).
- **Aides-soignant(e)s:**
 - contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées bénéficiaires du service en proposant un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne
 - contribuent à l'application de la prescription médicale
 - assurent la gestion du cadre de vie du résident et adapter l'environnement à la dépendance
 - sont la « Personne ressource » du résident et de sa famille à travers son rôle de « référent »



LES ÉTAPES D'UN ACCOMPAGNEMENT

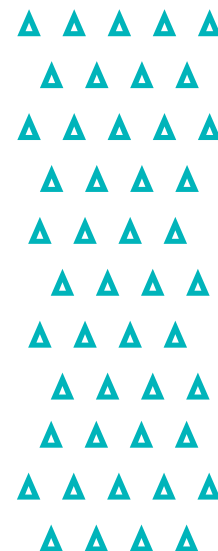
Le SSIAD intervient sur prescription médicale suite à la visite d'évaluation de l'infirmière coordinatrice et la responsable du service.

La demande peut être faite par :

- Le patient
- La famille
- Le médecin traitant
- Le Centre hospitalier, l'HAD
- Les assistantes sociales
- Les infirmiers libéraux
- Les services d'aide à domicile

L'intervention du service de soins est prise en charge par l'assurance maladie.

Aix-les-Bains, Tresserve, Brison-Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Trévignin, Montcel, Saint-Offenge, Pugny-Chatenod, Moux, Drumettaz-Clarafond, Méry, Viviers-du-Lac, Voglans, La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Bourdeau et Le Bourget-du-Lac.



CONTACT



04.79.34.71.08

(Répondeur actif en dehors des horaires d'ouverture)



ssiad@cias-grandlac.fr



SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile
Centre Intercommunal d'Action Sociale
1500 Boulevard Lepic
BP 239 - 73100 AIX-LES-BAINS cedex



Accueil physique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Les missions du CIAS :

- Maintenir l'autonomie des personnes âgées dans le cadre de la vie quotidienne à domicile et en établissement
- Prévenir et/ou retarder l'hospitalisation ou l'entrée en institution
- Assurer les actes essentiels de la vie courante

Le CIAS se compose des services :

- d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAD)
- de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et de l'équipe mobile spécialisée Alzheimer
- de lutte contre l'isolement Accord'Age
- téléassistance
- portage de repas

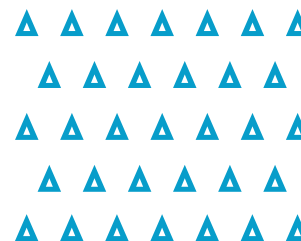
Ainsi que des établissements :

- Résidence autonomie Orée du Bois à Aix-les-Bains
- EHPAD les Grillons à Aix-les-Bains
- EHPAD les Fontanettes à Chindrieux

1500 Boulevard Lepic
73100 AIX-LES-BAINS

04.79.52.12.44

cias@cias-grandlac.fr



CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

PRÉSENTATION DU SSIAD



Grand Lac service communication - Crédits: Photo: © Grand Lac - Ne pas jeter sur la voie publique

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE